



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

MOUNTAIN RESORT
REAL ESTATE FUND SICAV

Stiftung
FREUDE HERRSCHT



Fonctionnement des chèques « FORMIDABLE »

Tous les hébergeurs des stations alpines suisses peuvent se joindre au mouvement « FORMIDABLE » en accordant un rabais de 20% de ces chèques. A la manière d'autres chèques, les hébergeurs encaisseront alors la somme de CHF 400.00 par chèque d'une valeur de CHF 500.00.

Ces chèques peuvent également être acceptés pour les prestations annexes comme par exemple une demi-pension, des petits-déjeuners ou des activités fournies par l'hébergeur.

Conditions

1. L'hôtelier s'engage à accepter les chèques « FORMIDABLE » d'une valeur de CHF 500.00 et de recevoir un remboursement sur son compte bancaire de CHF 400.00. Si le montant de la réservation dépasse la somme totale du chèque, le client bénéficiaire devra alors payer la différence. Dans le cas contraire, si la réservation est inférieure à la valeur totale du chèque, le client ne pourra en aucun cas se faire rembourser de la différence.
2. Bien que l'hôtelier soit libre de choisir les périodes de réservation disponibles pour les titulaires de bons, celui-ci s'engage à garantir un minimum de disponibilité durant la basse saison. Celui-ci peut également décider d'ouvrir des fenêtres de réservation « last minute » durant la haute saison s'il le désire.
3. Toute réservation doit être faite en directe à l'hébergement. Aucune plateforme de réservation commissionnée ne peut être un intermédiaire. Le client a l'obligation d'annoncer son bon lors de sa réservation.
4. Ces chèques à usage unique sont valables une année à partir de leur date d'émission. Ceux-ci sont nominatifs, non transmissibles et non cumulables.
5. La Fondation Freude herrscht effectue le remboursement de CHF 400.00 par chèque, dans un délai de 30 jours dès réception des chèques avec la preuve de la réservation des familles bénéficiaires de ces chèques



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

MOUNTAIN RESORT
REAL ESTATE FUND SICAV

Stiftung
FREUDE HERRSCHT



Etablissement

Nom _____

Adresse _____

NPA _____

Lieu _____

N° téléphone _____

E-mail _____

Site internet _____

Lien direct pour réservation _____

Personne de contact

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

N° téléphone _____

E-mail _____

Coordonnées bancaires _____



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

MOUNTAIN RESORT
REAL ESTATE FUND SICAV

Stiftung
FREUDE HERRSCHT



Conditions de l'établissement

Périodes de validité du chèque _____

Valeur du chèque « FORMIDABLE

L'établissement accepte un paiement de CHF 400.00 par chèque de CHF 500.00 sur le montant de la réservation

Oui Non

En signant ce formulaire d'inscription, l'hôtelier s'engage à respecter les conditions et le fonctionnement des chèques « FORMIDABLE » décrits ci-dessus.

La Fondation Freude herrscht

Représentante

Mme Caroline Ogi

Signature

Lieu, date _____

Président

M. Adolf Ogi

Signature

Lieu, date _____

Etablissement partenaire

Représentant(e)

Signature

Lieu, date _____